

Liberté Égalité Fraternité

# Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial Bureau de l'environnement et de l'utilité publique

## ARRÊTÉ PRÉFECTORAL du 9 3 JUIN 2020

prescrivant l'ouverture d'une consultation du public relative à une demande d'enregistrement présentée par la société SERMES pour l'exploitation d'un entrepôt à DACHSTEIN

La Préfète de la Zone de Défense et de Sécurité Est Préfète de la Région Grand Est Préfète du Bas-Rhin

- VU le titre 1er du Livre V du code de l'environnement et notamment les articles R.512-46-1 et suivants ;
- VU la demande d'enregistrement déposée le 31 janvier 2020 et completée le 12 mars 2020, par la société SERMES, pour l'exploitation d'un entrepôt à DACHSTEIN;
- VU le rapport de recevabilité établi le 26 mars 2020 par l'Inspection des Installations Classées ;
- VU la décision du 28 avril 2020 relative à un projet relevant d'un examen au cas par cas, en application de l'article L.512-7-1 du code de l'environnement, qui a conduit à une dispense d'évaluation environnementale;

SUR proposition du Secrétaire Général de la préfecture du Bas-Rhin ;

### **ARRÊTE**

#### Article 1er:

Le dossier de demande d'enregistrement déposé le 31 janvier 2020 et complété le 12 mars 2020, par la société SERMES, pour l'exploitation d'un entrepôt à DACHSTEIN, est mis à disposition du public **du lundi 29 juin 2020 au lundi 27 juillet 2020 inclus** dans les locaux de la mairie de DACHSTEIN, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

#### Article 2:

Le Secrétaire Général de la préfecture du Bas-Rhin et le Maire de la commune de DACHSTEIN sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

La Préfète,

Sour la Préfète et par délégation Directrice de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial

Laurence DORER